



**DOUGLAS**  
LUXURY PROPERTIES

#### HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX VENTES

- Prix de vente inférieur à 300 000 € : 20 000 € TTC forfaitaire
- Prix de vente compris entre 300 000 € et 1 000 000 € : 6% TTC
- Prix de vente supérieur à 1 000 000 € : 5% TTC

Les honoraires inclus la TVA à 20%, et sont à la charge de l'acquéreur

#### HONORAIRES 2021 APPLICABLES AUX RECHERCHES

- 2,5 % TTC du prix d'acquisition du bien (TVA 20%)

#### HONORAIRES DE LOCATION D'HABITATION (TVA incluse au taux de 20%)

Honoraires à la charge du locataire.

- 1) Bail vide ou meublé soumis à loi n°89-462 du 6 juillet 1989
  - Mise en relation, négociation du bail et constitution du dossier, visites : 12 € TTC / m<sup>2</sup>
  - Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC / m<sup>2</sup>
- 2) Bail soumis au Code Civil (résidences secondaires et bail société)
  - Honoraires : 8% HT (9.60% TTC) du loyer annuel charges comprises

Honoraires à la charge du bailleur :

- Recherche de candidats, constitution du dossier, rédaction du bail, visites, état des lieux d'entrée, honoraires de négociation : 8% HT (9.60% TTC) du loyer annuel charges comprises

#### HABILITATION ET GARANTIE

Douglas Luxury Properties une marque de Douglas Immobilier - SAS au capital de 10 000 €  
Siege social : 91 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris  
Bureaux : 34 avenue de Villiers 75017 Paris -Tél : 01 89 16 48 67

Immatriculée sous le n° RCS Paris : 884 289 554- TVA Intracommunautaire : FR57 884 289 554  
Carte professionnelle n° CPI 7501 2020 000 045 481 délivrée par la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, conformément à la loi n°70-9 du 2 janvier 1970, qui régit les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et fonds de commerce.

Responsabilité civile et professionnelle souscrite auprès d'Allianz Assurances, Police n°4139158

*La Société Douglas Immobilier ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients, et ne reçoit d'eux que le paiement de ses honoraires.*